

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 28 MARS 2017**

L'an 2017 et le mardi 28 mars à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Christelle BONNIFACY, Laurence COSTA, Edith COUREON, Houria GOMEZ, Brigitte HERMAN, Carol LAFFONT, Véronique VASSEUR.

Messieurs José BELLIART, Norbert MAZZON, André ŒIL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Jean-Marie SYLVESTRE.

Pouvoir a été donné par Madame Nicole VESSIERES à Monsieur Jean-Luc ZANON,

Pouvoir a été donné par Monsieur Eric ARSAC à Madame Carol LAFFONT,

Madame Véronique VASSEUR a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

#### **TAXES DIRECTES LOCALES 2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2017 les taux d'imposition relatifs aux trois taxes directes locales. Le Conseil doit décider du montant de chacune de ces trois taxes. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le produit attendu pour 2017 sera supérieur à celui de 2016 et ne nécessite donc pas une augmentation des taux d'imposition pour équilibrer le budget primitif 2017. Et après en avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable pour l'année 2017 à chacune des trois taxes directes locales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter pour la 13ème année consécutive les taux d'imposition pour 2017 :

-TAXE D'HABITATION 7,95 %

-TAXE FONCIERE BATI 8,97 %

-TAXE FONCIERE NON BATI 40,51 %

#### **BUDGETS PRIMITIFS 2017 : VILLE - C.C.A.S.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs (Ville – C.C.A.S.) de l'exercice 2017. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

#### **BUDGET VILLE – M14**

Dépenses de fonctionnement 626 053 euros

Dépenses d'investissement 1669 854 euros

Total des dépenses 2 295 907 euros

Recettes de fonctionnement 626 053 euros

Recettes d'investissement 1 669 854 euros

Total des recettes 2 295 907 euros

### **BUDGET C.C.A.S. – M 14**

Dépenses de fonctionnement 7 000 euros

Recettes de fonctionnement 7 000 euros

Madame VESSIERES Nicole, Trésorière de l'association REGAIN de La Coucourde et Monsieur SYLVESTRE Jean-Marie, Trésorier de l'association ACCA de La Coucourde ne prennent pas part au vote du chapitre concernant l'attribution des subventions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif CCAS 2017, adopte à l'unanimité le budget primitif Ville 2017.

**Les principaux investissements pour l'année 2017** sont : le groupe scolaire (maîtrise d'œuvre et travaux), l'achat des illuminations de fin d'année, l'achat de panneaux de signalisation routière et de balises, les remplacements de l'éclairage public, l'achat de matériels et outillages pour les services techniques, l'achat de matériels informatiques pour le service administratif, l'achat de matériels informatiques et de mobilier pour les écoles, l'achat de livres pour la bibliothèque municipale, les travaux de voirie et de marquage au sol, l'achat d'une laveuse et de bacs à fleurs pour la salle d'animation rurale, le remplacement d'un véhicule municipal, un reportage photographique pour le site Internet et l'achat d'une plaque de commémoration pour la Journée nationale de la Résistance.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

***Enseignement : un Conseil d'école a eu lieu le 14 mars dernier.***

- Sur les 118 élèves inscrits aux écoles maternelle et primaire de La Coucourde, 87 % ont participé aux activités du périscolaire de septembre à décembre 2016. La fréquentation de ce service reste dans la moyenne haute de Montélimar Agglo.

- Pour la rentrée scolaire 2017/2018, les effectifs prévisionnels sont de 121 élèves.

- Plan VIGIPIRATE maintenu au niveau « Sécurité renforcée risque attentant » : l'accueil et la sortie des élèves se font au portail.

- 2 panneaux d'interdiction de stationner et d'interdiction de s'arrêter installés par la mairie aux abords de l'école élémentaire de Fondchaud.

- Pendant la 1ère semaine des vacances de Printemps, un stage de remise à niveau dirigé par Monsieur LESEIGNEUR et Madame BARBIER pour les élèves des classes de CM qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

- Pour 2017, une subvention de 5200 € sera attribuée par la mairie pour l'achat des fournitures scolaires ainsi qu'une subvention de 900 € pour la coopérative scolaire USEP. La subvention exceptionnelle de 1000 € pour la classe de neige de janvier 2017 a été versée par la mairie, le 9

février 2017.

***C.C.A.S/Affaires sociales :***

- 1 dossier de demande d'APA vérifié et transmis par le CCAS au Conseil départemental.

***Restauration scolaire :***

3799 repas ont été servis par la Société API de septembre 2016 à février 2017 (le service de restauration scolaire accueille entre 40 et 50 enfants journalièrement).

***Service de portage de repas à domicile*** pour les personnes âgées et/ou handicapées résidant à La Coucourde : 151 repas ont été servis par SERVEA en janvier et février 2017. La participation financière du CCAS a été de

1 291 € pour l'année 2016.

***Goûter des Anciens*** du 7 décembre 2016 : coût pour le CCAS : 3168,53 € dont 2450 € pour les bons d'achat remis aux 98 foyers coucourdois de plus de 65 ans.

***Environnement/Développement durable :***

- Pour le recyclage du verre, deux conteneurs supplémentaires ont été installés dans notre commune, à l'entrée nord de la rue Ancienne RN7 et au quartier Fondchaud-Les Vignes.

- L'Agglo prévoit, pour 2018, le raccordement au réseau d'assainissement collectif des habitations du n° 20 au

n° 36 de la rue Royale. Ce projet est actuellement à l'étude à Montélimar Agglo.

***Sports/Animations/Fêtes et cérémonies :***

- Dimanche de Pâques, 16 avril 2017: à partir de 10h00, « Chasse aux œufs » à l'Espace de Leyne.

- Dimanche 16 juillet 2017 à partir de 21h00 aux abords de la Mairie : concert du groupe de Rock TALLYSKER dans le cadre des concerts OFF'S Montélimar Agglo Festival 2017 ; spectacle offert par la Municipalité.

***Culture/Site Internet communal :***

- Jeudi 23 mars 2017, la municipalité a accueilli la soirée Itinérance(s) de Montélimar Agglo. Ce fut une soirée réussie pour les 50 spectateurs qui ont apprécié le concert de PSM TRIO suivi de la projection du film Whiplash de Damien CHAZELLE.

- Le site Internet communal a reçu 3922 visites au mois de février.

***Urbanisme*** (depuis le 28 février 2017) :

- Permis de construire : 1 déposé, 1 accordé

- Déclarations préalables de travaux : 3 déposées : 2 accordées - 1 en cours d'instruction

- Certificat d'urbanisme informatif : 1

- Droit de préemption urbain : 2 (non exercés).

## **INFORMATIONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

La compétence PLU a été transférée à Montélimar Agglo à compter du 27 mars 2017. En effet, sur les 26 communes que compte la C A Montélimar Agglomération, 21 communes ont émis un avis favorable pour le PLUi et 5 communes ont émis un avis défavorable.

- Les travaux du groupe scolaire réalisés par les entreprises sont en accord avec le phasage du calendrier prévisionnel du chantier.

- La construction des logements ADIS au lotissement « Les Clefs de Lachamp » devrait débuter avant l'été.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 28 mars 2017

Le Maire

Jean-Luc ZANON